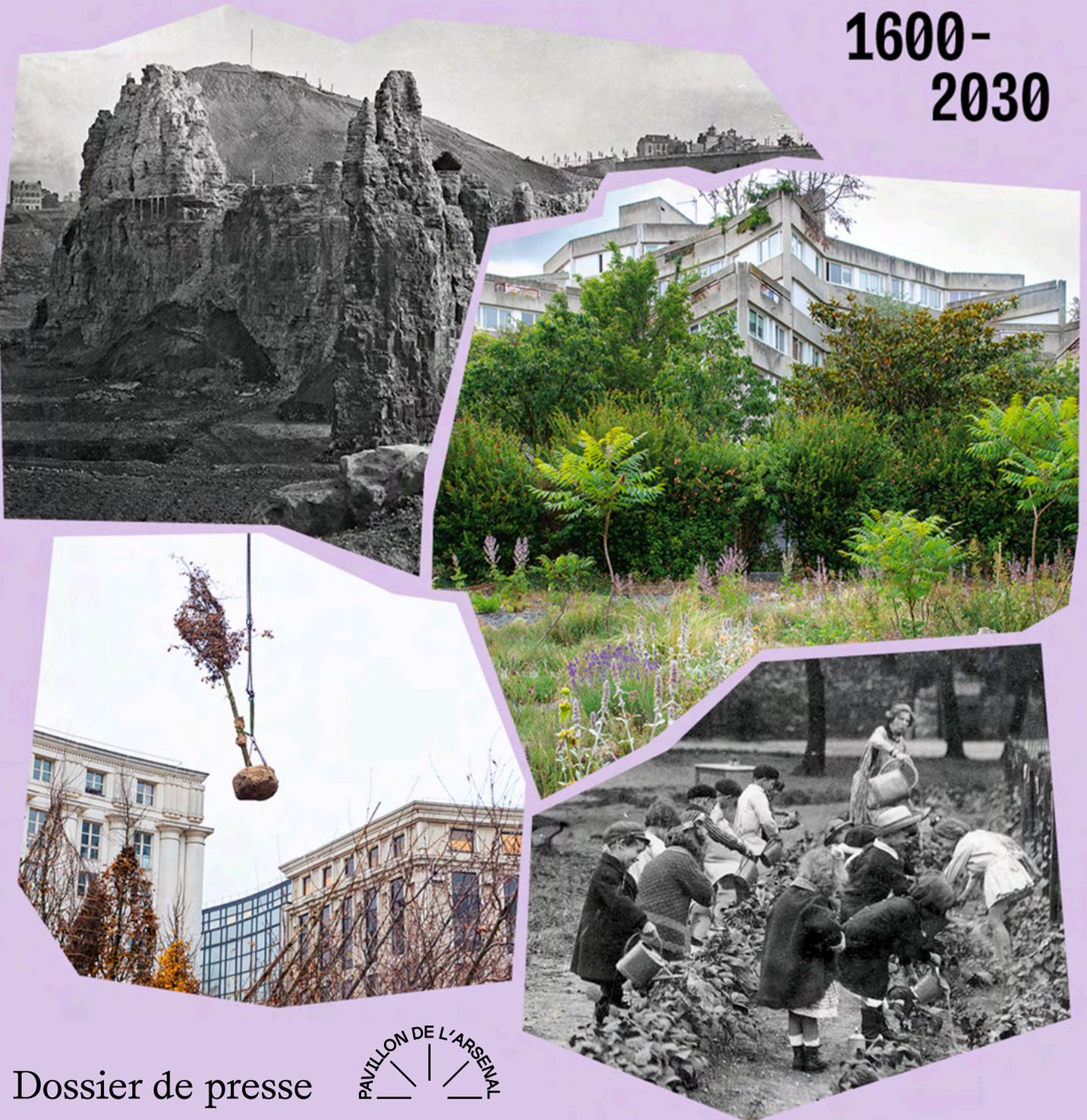


# NATURES URBAINES

UNE HISTOIRE TECHNIQUE ET SOCIALE  
1600-  
2030



Dossier de presse



Exposition présentée du 24 avril au 29 septembre 2024

Sous la direction d'Antoine Picon, Directeur de recherches à l'École des Ponts ParisTech  
et Professeur à la Graduate School of Design de l'Université Harvard

# NATURES URBAINES

## UNE HISTOIRE TECHNIQUE ET SOCIALE 1600-2030

Depuis plus de trois siècles, des premiers jardins ouverts au public à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, comme les Tuileries à Paris ou le Hyde Park à Londres, aux forêts urbaines contemporaines, les architectes, ingénieurs, paysagistes et leurs commanditaires se sont emparés de la question de la nature en ville. Les réponses apportées sont inséparables de préoccupations techniques, sociales et politiques.

L'exposition « Natures urbaines » explore cette longue histoire aux multiples dimensions, positionnant l'enjeu de la nature en ville sous l'angle de l'aménagement, de la santé, d'une fonction nourricière ou encore de l'esthétique.

Indissociable des questions d'usages et d'entretien, chacune des facettes de la nature en milieu urbain souligne l'interdépendance entre humain et végétal. À travers une sélection de peintures, gravures, cartes, livres, photographies et la présentation d'outils du végétal, « Natures urbaines » révèle les liens tissés entre nature et architecture et les perspectives de cette relation nécessaire. De marginale à omniprésente, la présence végétale dans l'architecture tend aujourd'hui à se renforcer avec le regain d'un « besoin de nature ». Témoins éminemment politiques de leurs époques et vecteurs de modèles de société, les aménagements paysagers peuvent être une des clefs du salut des villes à l'aube d'un nouveau régime climatique et, pourquoi pas, impulser un nouveau contrat social-végétal.



# I. LES ÉLÉMENTS NATURELS DANS LA VILLE PRÉINDUSTRIELLE

Dans les villes occidentales, la nature n'occupe pendant longtemps qu'une place marginale. Elle est peu présente dans l'espace public et fait rarement l'objet de politiques édilitaires. Les plantations sont pour la plupart privées, ainsi que l'illustre dans le cas de Paris le plan dit « de Turgot », réalisé entre 1734 et 1739, qui révèle l'existence de nombreux jardins abrités derrière les murs d'hôtels particuliers et de couvents.

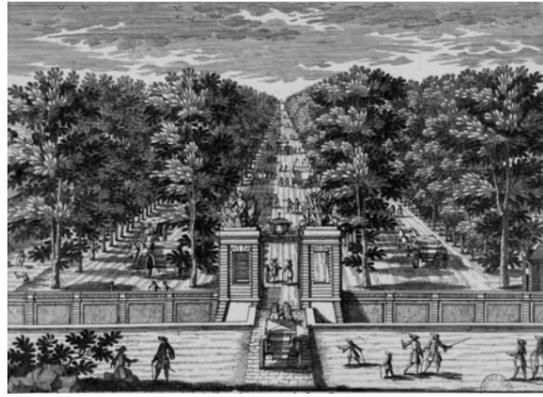
Toutefois, un besoin de nature se fait jour progressivement. La création de mails et de cours plantés accessibles au public y répond en partie. Les premiers boulevards venus remplacer les fortifications comportent également des alignements d'arbres. Des grands jardins royaux ou aristocratiques aux plantations des mails, des cours et des boulevards, une même culture technique proche de l'art de l'ingénieur circule, qu'il s'agisse de cartographier les terrains, de remblayer et déblayer, ou encore de drainer les sols. C'est dans ce contexte que se nouent des liens féconds entre pensée urbaine et mise en scène de la nature, liens dont témoignent des créations comme Versailles, en France, ou Karlsruhe, en Allemagne.

Au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, des parcs royaux ouvrent enfin leurs portes aux citoyens. C'est le cas de Hyde Park à Londres ou du jardin des Tuileries à Paris. Encore plus que les cours, les mails et les boulevards, ces parcs sont des lieux importants de sociabilité. À l'aube des Lumières, la présence de la nature dans les villes devient une préoccupation majeure des édiles.

Le Faubourg du Temple et la Courtille, planche du plan de Paris dit « plan de Turgot », dessin de Louis Bretez, gravure de Claude Lucas, 1734-1736.  
© Norman B. Leventhal Map Center



Carrousel exécuté sur la place Royale de Paris le 5 avril 1612 par l'ordre de la reine Marie de Médicis, à l'occasion du mariage de Louis XIII, dessin de Claude de Châtillon, gravure de Matthäus Merian le Vieux, 1648.  
© Paris Musées / Musée Carnavalet-Histoire de Paris



Vue du cours de la Reine, gravure d'Antoine Aveline, s.d. (XVII<sup>e</sup> siècle). © Paris Musées / Musée Carnavalet-Histoire de Paris



« Vue du Palais des Tuilleries du côté du jardin, achevé sous le règne de Louis 14 », gravure d'Adam Perelle, vers 1660. © Musée Carnavalet-Histoire de Paris / Roger Violet



« Vue du bout de la grande allée des Tuilleries », gravure d'Adam Perelle, vers 1660. © Musée Carnavalet-Histoire de Paris / Roger Violet

## UNE PRÉSENCE DISCRÈTE

De la Renaissance au XVIII<sup>e</sup> siècle, les rues et les places publiques sont rarement végétalisées. Au cours de cette période, les entreprises de transformation des villes les plus ambitieuses, comme le nouveau Paris voulu par Henri IV, négligent l'élément végétal. Élément clef de ce nouveau Paris, la place Royale, l'actuelle place des Vosges, n'est à l'origine pas plantée. Les villes idéales imaginées par les auteurs de traités d'architecture et d'urbanisme sont tout aussi minérales.

L'une des raisons de cette indifférence tient à la taille limitée des villes. La campagne est encore toute proche. Le caractère minéral de l'espace urbain est d'autre part contrebalancé par la forte dépendance que conserve la ville à l'égard des produits de la terre, des fruits et légumes, du bois, des animaux de toutes sortes, dont le commerce et l'usage contribuent à l'animation des rues.

## MAILS, COURS ET BOULEVARDS

Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la plupart des plantations à usage public demeurent cantonnées à la périphérie des villes. Cela vaut en particulier pour deux créations d'origine italienne, le mail et le cours. Le premier tire son nom d'un jeu proche de l'actuel croquet, le jeu de mail ou paille-maille. Se pratiquant sous les frondaisons des arbres d'un jardin, celui-ci entraîne le développement d'espaces plantés fréquentés par les citadins.

La promenade ombragée en carrosse qui permet aux familles princières et aristocratiques de parader au milieu de leurs pairs, tout en jouissant d'un paysage urbain ou périurbain agréable, constitue une autre invention italienne. En France, elle donne naissance au cours, de l'italien *corso*.

La principale innovation de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle perpétue le caractère périphérique des espaces publics plantés puisqu'elle consiste à remplacer, lorsque cela est possible, les fortifications par des allées comportant des alignements d'arbres. Le mot « boulevard » désigne d'ailleurs à l'origine un ouvrage fortifié.

## LES PREMIERS JARDINS OUVERTS AU PUBLIC

L'ouverture aux citoyens de domaines et de jardins royaux, situés là encore à la périphérie de capitales européennes, constitue une ultime évolution liée à celles précédemment évoquées. À Paris, une série de jardins royaux deviennent progressivement publics : les jardins du Luxembourg en 1615, le jardin du Roi (actuel jardin des Plantes) en 1623, le jardin des Tuilleries quelques années plus tard. Ce dernier est emblématique du rôle d'espace public que jouent très vite ces jardins. « On y vient parler d'affaires, de mariages et de toutes choses qui se traitent plus convenablement dans un jardin que dans une église », déclare à ce propos Charles Perrault, le bras droit du ministre Jean-Baptiste Colbert, qui passera par la suite à la postérité comme l'auteur des contes qui portent son nom. Au travers des mails, des cours, des boulevards et des premiers jardins ouverts au public s'esquisse la politique de la nature en ville qui va caractériser le siècle des Lumières.

## II. NATURE, SANTÉ ET MORALITÉ AU SIÈCLE DES LUMIÈRES

Le XVIII<sup>e</sup> siècle marque le véritable point de départ de l'histoire moderne et contemporaine de la nature en ville. Au cours de cette période émerge en effet une double conviction. La présence de la nature devient d'une part synonyme de bonne santé physique des citadins ; elle est d'autre part censée contribuer à la moralisation des existences individuelles comme de la vie collective. Elle participe du même coup à raffermir le lien social. Nous restons attachés à cette conception d'une nature urbaine à la fois hygiénique et civique. Avec les Lumières, celle-ci acquiert un caractère politique qu'elle a conservé jusqu'à aujourd'hui.

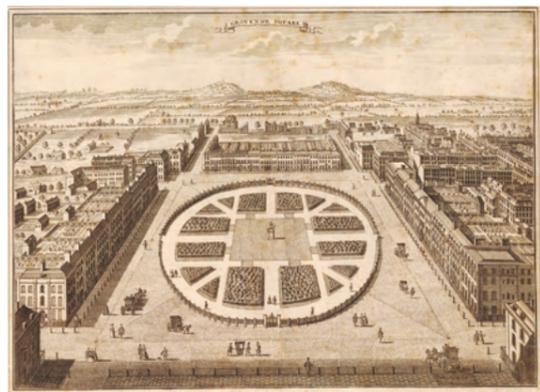
En relation directe avec l'importance accordée à la nature, le XVIII<sup>e</sup> siècle teste de nouvelles formules d'association entre cadre bâti et séquences végétalisées. Parallèlement, les usages des jardins et des parcs urbains se diversifient, de la simple promenade à la discussion des nouvelles du jour, du divertissement à l'étude scientifique des espèces botaniques.

La nature offre enfin le spectacle d'un ordre souple et fluide que mettent en scène les jardins à l'anglaise avec leur pittoresque étudié. Pourquoi ne pas emprunter à cet ordre afin de repenser l'organisation des villes et des territoires ? Dans un essai de 1753, le théoricien de l'architecture Marc-Antoine Laugier suggère que l'on trace désormais les plans de villes en s'inspirant des parcs et des forêts. Vers la fin du siècle, l'architecte Claude-Nicolas Ledoux imagine une cité idéale bâtie à la campagne. Quant aux ingénieurs chargés de la réalisation des voies de communication, ils aiment à se représenter un territoire transformé en un jardin pittoresque.

*La Place Louis-XV, vue de la rive gauche*, huile sur toile d'Alexandre Jean Noël, vers 1775-1785.  
© Grand Paris - RMN / Agence Bulloz / Musée Carnavalet-Histoire de Paris



*La Démolition des maisons du pont Notre-Dame*, huile sur toile de Hubert Robert, 1786. © RMN-Grand Palais (musée du Louvre)/Hervé Lewandowski



Vue à vol d'oiseau de Grosvenor Square à Londres (Royaume-Uni), gravure attribuée à Sutton Nicholls, 1754. © The Trustess of the British Museum



« Jardin du roi : la nouvelle serre et le jardin de botanique », dessin de Jean-Baptiste Hilaire, 1794. © BnF



« Carte utopique », dessin de Nicolas-Louis Clément, concours de cartes organisé à l'École des ponts et chaussées, 1785. © École des ponts et chaussées

## ASSAINIR ET MORALISER

Le XVIII<sup>e</sup> siècle s'alarme non sans raison du caractère malsain de grandes villes comme Paris où s'entasse une population nombreuse dans des conditions d'hygiène souvent déplorables. La solution : promouvoir la libre circulation des éléments naturels, à commencer par l'eau et l'air afin de chasser les miasmes, planter des arbres pour purifier plus avant l'atmosphère, prévoir des promenades dans le but de permettre aux citadins de pratiquer la marche. La nature sous ses différentes formes occupe une place essentielle dans ce programme.

Les bienfaits physiques sont inséparables de bénéfices moraux. Ainsi que l'affirme Jean-Jacques Rousseau, le contact avec la nature apaise et ressourçe ; il rend plus attentif aux autres. Les promenades plantées, les jardins et les parcs acquièrent du même coup une importance nouvelle.

## SÉQUENCES PLANTÉES ET URBANITÉS

De nouvelles formules d'association entre ville et végétal émergent au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'Angleterre et l'Écosse jouent un rôle pionnier avec les squares londoniens qui se dotent progressivement de jardins, l'urbanisme de la ville d'eau de Bath dans le Somerset, ou encore l'extension d'Édimbourg, la capitale écossaise. Ces différentes réalisations ambitionnent de bâtir un paysage urbain inédit, fondé sur le contraste entre la régularité d'une architecture s'inspirant de l'œuvre de l'architecte italien Andrea Palladio et le pittoresque des jardins et des parcs. Au début du siècle suivant, cette même ambition imprègne l'une des plus célèbres créations londoniennes, la séquence que constituent Regent's Park et Regent Street, complétée par le réaménagement de St James's Park, que l'on doit à l'architecte John Nash assisté de l'architecte et paysagiste Decimus Burton.

## DIVERSITÉ DES USAGES ET VALEURS COLLECTIVES

Les usages des espaces plantés reflètent l'éventail des conditions sociales et des occupations dans les villes de l'Europe des Lumières. À côté de la promenade, il existe bien d'autres usages des jardins, de l'échange de nouvelles et d'idées à la recherche du divertissement. Dans des lieux comme le jardin du Roi, l'actuel jardin des Plantes, la science est aussi représentée.

En descendant dans l'échelle sociale, la fréquentation des jardins se fait encore plus complexe, mêlant pratiques licites et illicites : de la simple déambulation aux petits commerces autorisés ou tolérés, de la prostitution à la contrebande.

En même temps qu'elle s'accompagne de conflits, la diversité des pratiques est inséparable d'un ensemble de convictions et de valeurs partagées. La nature en ville vient renforcer le sentiment d'appartenance au corps social.

## UN NOUVEAU MODÈLE POUR PENSER L'ESPACE URBAIN ET TERRITORIAL

Avec les Lumières naît la croyance en un progrès à la fois matériel et spirituel qui réclame que l'on s'affranchisse du poids de traditions qui ont fait leur temps. Dans ce contexte, des architectes et des ingénieurs étudient de nouvelles façons de composer les villes et d'aménager les territoires en s'inspirant de la nature. Tandis que Claude-Nicolas Ledoux tente de redéfinir les relations entre ville et campagne, les ingénieurs des Ponts et Chaussées, chargés de la réalisation des routes, des ponts et des canaux, imaginent un territoire ressemblant à un vaste jardin pittoresque.

Un certain nombre de préoccupations se font jour au travers de leurs recherches : celle de réconcilier ordre et liberté de la même manière que la nature est à la fois réglée et toujours différente dans ses manifestations, celle surtout de s'inspirer de son dynamisme pour concevoir des projets en prise sur un monde qui cherche à enclencher un mouvement. Les révolutions politiques de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et la révolution industrielle qui les suit de peu viennent confirmer le caractère inéluctable de cette mise en mouvement.



### III. NATURE, INFRASTRUCTURE ET POLITIQUE DANS LA MÉTROPOLE DE L'ÈRE INDUSTRIELLE

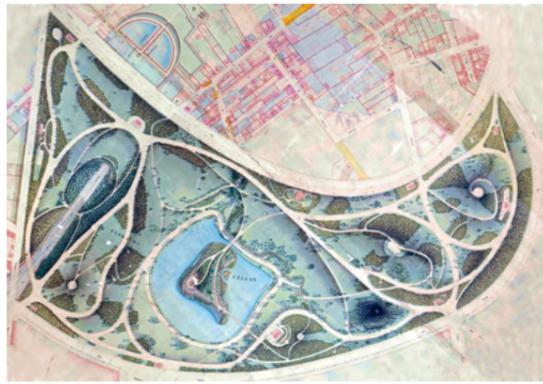
L'industrialisation – et son cortège de nuisances environnementales – renforce l'urgence d'assainir la ville. Le besoin de la pacifier se fait également plus pressant devant la montée des divisions sociales et politiques. Ces défis s'exacerbent avec l'accélération de la croissance urbaine. Dans ce contexte, le recours à la nature afin de rendre les villes plus habitables devient systématique.

En France, le Second Empire et les transformations de Paris entreprises sous l'égide de Napoléon III et de Georges Eugène Haussmann correspondent au développement d'une politique de végétalisation ambitieuse. Sa mise en œuvre est pilotée par des ingénieurs, avec à leur tête Adolphe Alphand, lequel succédera à Haussmann comme coordonnateur des travaux de Paris après la chute de l'Empire. Elle se caractérise par une approche qui tend à assimiler les plantations d'alignement, les jardins et les parcs à un réseau technique, à une véritable infrastructure destinée à assainir, embellir et pacifier la capitale.

Une autre entreprise emblématique, la création de Central Park à New York, à partir du projet soumis en 1857 par les paysagistes Frederick Law Olmsted et Calvert Vaux, accorde également une importance clef aux techniques ainsi qu'à la fonction sociale des espaces végétalisés. À Paris comme à New York, une esthétique du pittoresque héritée du XVIII<sup>e</sup> siècle se conjugue avec cette double préoccupation technique et sociale. Une telle alliance est en réalité beaucoup plus générale. On la retrouve dans de nombreuses villes du monde qui se dotent de plantations, de parcs et de jardins. La nature « policée » qu'ils mettent en scène semble prélude à une domination sans partage de la planète et de ses ressources.

Dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, avec la montée d'une approche régionaliste, s'introduit enfin une réflexion à plus grande échelle sur les relations entre espaces naturels et urbanisation.

Travaux d'aménagement du parc des Buttes-Chaumont, Paris, photographie de Charles Marville, vers 1865.  
© Marville / BHVP



Plan du parc des Buttes-Chaumont par le service topographique de la Ville de Paris, 1888. In Adolphe Alphand, *Les Promenades de Paris*, 1867-1873



*Central Park, Winter - The Skating Pond [Central Park l'hiver, l'étang de patinage]*, lithographie d'après une peinture de Charles Parsons, 1862. © The Met



*Le Jardin d'hiver aux Champs-Élysées*, aquarelle d'Eugène Cicéri, Paris, 1847. © Paris Musées / Musée Carnavalet-Histoire de Paris



La nouvelle voie cyclable, Ocean Parkway, Brooklyn (États-Unis), photographie extraite du *34th Annual Report of the Department of Parks of the City of Brooklyn for the Year 1894*. © NYC Parks

## LES PROMENADES DE PARIS OU LA NATURE EN RÉSEAU

En un peu moins de deux décennies, Napoléon III et le baron Haussmann modifient profondément la structure et la physionomie d'une ville qui n'avait pas connu jusqu'alors de bouleversement majeur. Menée tambour battant en même temps que la France s'industrialise, l'« haussmannisation » accorde une place essentielle aux séquences plantées, aux alignements d'arbres le long des avenues et des boulevards, aux squares, aux jardins et aux parcs. Une structure administrative est spécialement créée afin de les réaliser : le service des Promenades et des Plantations, dont Adolphe Alphand prend la direction début 1855.

Sous sa conduite, les séquences végétalisées sont conçues comme un réseau technique qui vient s'ajouter aux autres infrastructures qu'aménagent les ingénieurs dans le cadre de la transformation de la capitale. Alphand détaille son action dans un ouvrage luxueux, *Les Promenades de Paris*, publié en 1867-1873.

## LE PARC URBAIN COMME ÉQUIPEMENT PUBLIC

Les jardins et les parcs se multiplient au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, à l'intersection de préoccupations hygiéniques et d'idéaux sociopolitiques plus ou moins affirmés. À ces deux fonctions s'adjoignent une dimension éducative ainsi qu'un rôle récréatif qui amènent à complexifier leur programmation. Buvettes, restaurants, kiosques à musique, aires de jeu et terrains destinés aux pratiques sportives s'y introduisent de plus en plus souvent. Dans les grandes villes, les zoos font aussi leur apparition au sein des parcs. Réalisation phare de Frederick Law Olmsted et Calvert Vaux, Central Park est emblématique de cette évolution qui conduit à faire du parc urbain un équipement essentiel de la ville de l'ère industrielle.

## SERRES ET JARDINS D'HIVER EMBLÈMES D'UNE NOUVELLE ÈRE

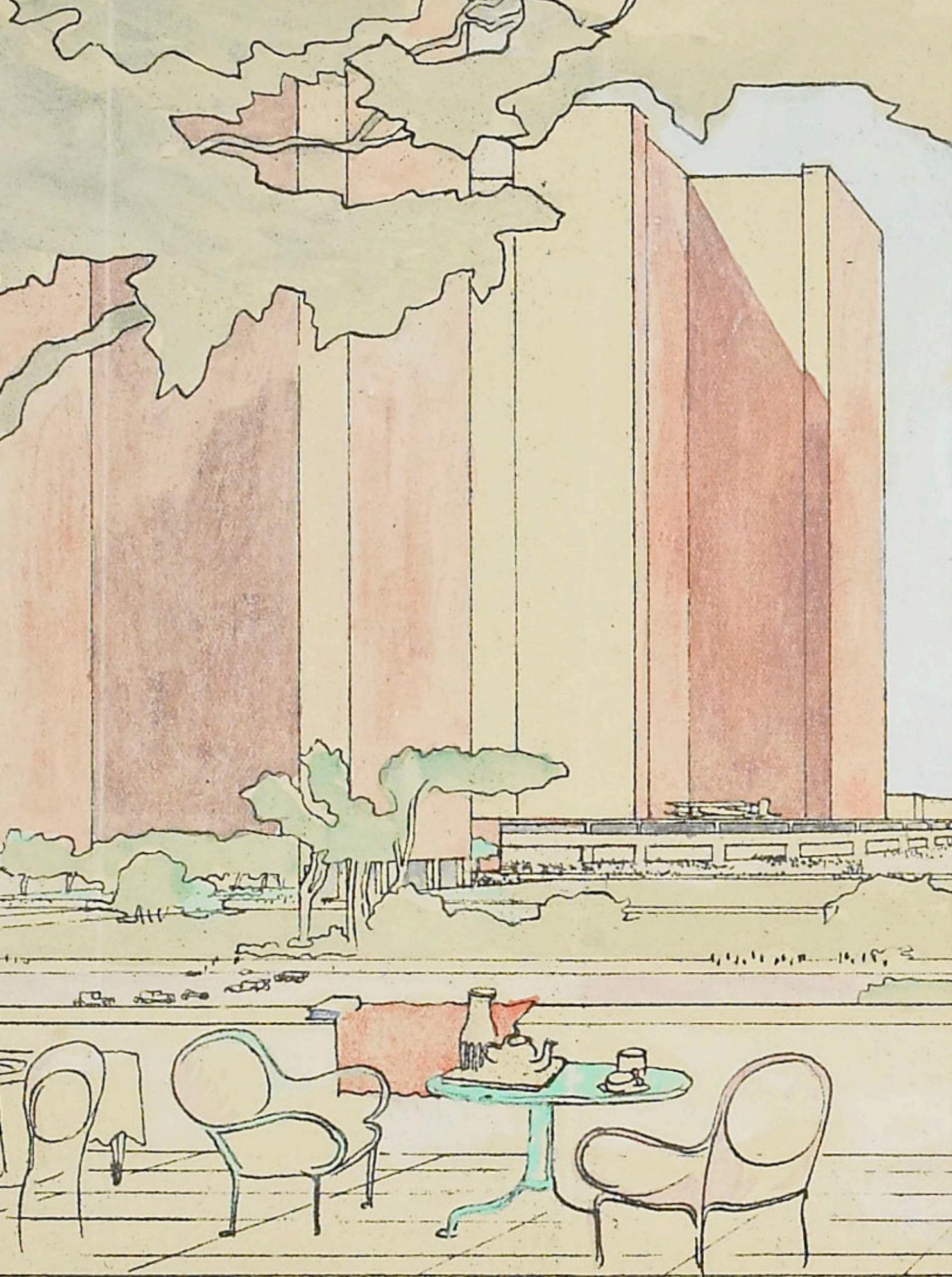
La présence de la nature dans les villes du siècle de l'industrie passe également par la multiplication des serres et des jardins d'hiver. Avec leur ambiance contrôlée, ceux-ci annoncent une ère de domination de plus en plus poussée de l'homme sur la planète et ses ressources. Il n'est pas anodin que la première exposition universelle organisée à Londres en 1851 soit abritée par un édifice conçu comme une serre géante. « Nous avons enlacé le globe de nos réseaux de fer, d'argent, d'or, de vapeur et d'électricité », déclare fièrement Prosper Enfantin, l'ancien chef du mouvement utopiste saint-simonien, dans un ouvrage paru en 1866. Arachnéennes, presque immatérielles au regard des constructions traditionnelles, les structures en fer et verre des serres et des jardins d'hiver illustrent cet enlacement, ou plutôt cet arraisonnement de la nature.

## DE LA VILLE À LA RÉGION

L'accélération de la croissance urbaine constitue l'un des phénomènes marquants de l'ère industrielle. Dans ce contexte, deux questions se posent en relation l'une avec l'autre : celle de l'échelle à laquelle il convient d'aborder les problématiques urbaines et celle de la meilleure façon de guider l'extension des villes afin d'empêcher un développement anarchique.

Penser la nature – jardins, parcs, et même forêts périurbaines – apparaît très vite crucial, qu'il s'agisse de passer à une échelle régionale, l'une des idées maîtresses qui commencent à se dégager, ou d'étendre les villes de manière harmonieuse en évitant la prolifération de quartiers suburbains étouffants et sans âme.

Deux types d'aménagement incarnent particulièrement bien ce changement d'échelle : le *parkway*, une voie pittoresque associant chaussée et plantations expérimentée aux États-Unis dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, et la réserve naturelle à proximité de la ville.



## IV. DE LA CITÉ-JARDIN À LA VILLE MODERNE

Au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, architectes et urbanistes modernes – à commencer par Charles-Édouard Jeanneret, dit Le Corbusier – rêvent d’une ville dont le sol serait comparable à un jardin ou à un parc. Un désir de réconciliation entre l’homme et la nature imprègne ainsi leurs réflexions. Bien qu’ils prennent leurs distances à l’égard de la cité-jardin théorisée, à partir de 1898, par le réformateur social et urbaniste anglais Ebenezer Howard, l’influence de ce modèle est directement décelable dans leurs projets. Plutôt qu’une cité-jardin conçue comme un intermédiaire entre la ville dense et la campagne, la ville moderne se veut néanmoins une cité dans un jardin. Cette distinction n’empêche pas que de multiples éléments circulent de l’une à l’autre de ces propositions. Cela d’autant plus que, contrairement à ce qu’avaient imaginé les pionniers de la modernité urbaine et architecturale, les quartiers modernes seront souvent bâtis à la périphérie des villes existantes, en position suburbaine, de même que de nombreuses cités-jardins effectivement réalisées.

La modernité peine à concrétiser par la suite ses promesses de villes dans un jardin, même si des créations comme Brasilia, la nouvelle capitale du Brésil, ou Chandigarh, dans le nord de l’Inde, constituent d’indéniables réussites. Certains grands ensembles témoignent toutefois de l’attention portée par leurs concepteurs à la dimension paysagère. Quant aux villes nouvelles européennes, elles reprennent à leur compte le riche héritage qui mène de la cité-jardin « à la Ebenezer Howard » à l’urbanisme moderne. La trace de cet héritage transparaît aujourd’hui dans les écoquartiers et leur recherche d’un équilibre retrouvé entre ville et nature.

Étude pour une « Ville contemporaine de trois millions d’habitants », sans lieu,  
Charles-Édouard Jeanneret dit Le Corbusier, architecte, 1922.

© FLC / Adagp, Paris 2024



Cité-jardin de Welwyn (Hertfordshire, Royaume-Uni), Valley Road, vers 1930. © Mary Evans Picture Library / Town & Country Planning

## LA CITÉ-JARDIN, DE L'UTOPIE À LA RÉALITÉ

La cité-jardin telle que l'imagine Ebenezer Howard se veut à la fois une proposition urbaine et un projet de réforme de la société qui confine à l'utopie, ainsi qu'en témoigne le titre initial de l'ouvrage dans lequel il la décrit en 1898 : *To-Morrow! A Peaceful Path to Real Reform [Demain! Une voie pacifique vers une vraie réforme]*.

Conçue comme une entité autonome, à la différence d'une banlieue dont les habitants iraient travailler dans un grand centre urbain – une ambition que reprendront à leur compte les villes nouvelles anglaises de l'après-guerre –, la cité-jardin est censée concilier les avantages de la ville et les bénéfices de la vie à la campagne. Elle s'organise de manière concentrique autour d'un parc urbain central, un principe très vite abandonné lors de la réalisation des premières cités-jardins.

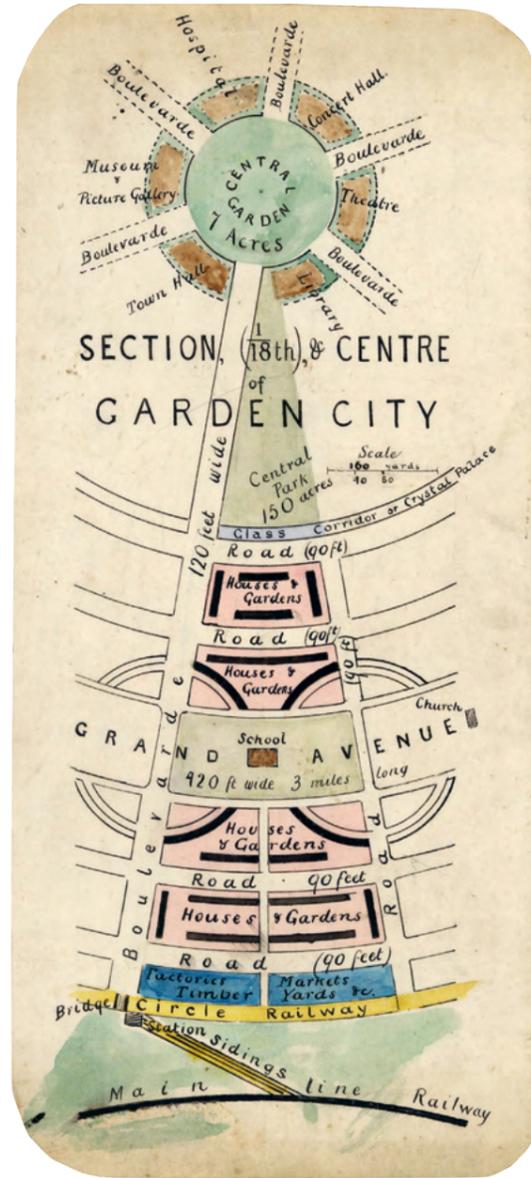
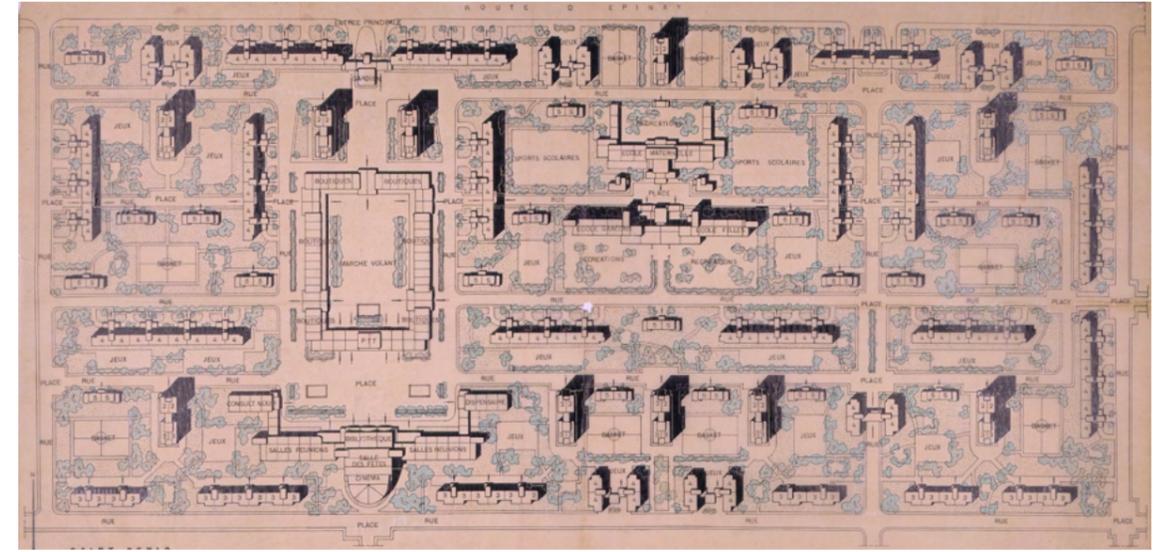


Schéma théorique d'une cité-jardin de 1 000 acres (environ 400 hectares) avec 5 000 acres (environ 20 000 hectares) de jardins pour une population de 32 000 habitants, section de centre-ville et ceinture verte, Ebenezer Howard, urbaniste, 1898. © Hertfordshire Archives and Local Studies



Plan de l'unité de quartier Fabien, dite « cité Colonel-Fabien », Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), André Lurçat, architecte, 1947-1967. Prévue pour 5 000 à 6 000 habitants environ, les « unités de quartier » sont conçues par l'architecte comme des cités-jardins intégrées à la ville. © Fonds André Lurçat. CNAM / SIAF. Cité de l'architecture et du patrimoine / Archives d'architecture contemporaine / Adagp, Paris 2024

## L'URBANISME MODERNE OU LA VILLE DANS UN JARDIN

La ville que les architectes et les urbanistes modernes cherchent à promouvoir accorde une place importante à la nature. Elle se distingue de la cité-jardin par son refus de tout caractère périphérique. « Il faut supprimer les banlieues et mettre la nature à l'intérieur des villes », déclare Le Corbusier en 1935 dans *La Ville radieuse*, un de ses livres consacrés à l'urbanisme. Ville dans un jardin plutôt que cité-jardin, la ville moderne veut également réconcilier les rythmes de la civilisation machiniste, le tempo de l'automobile en particulier, avec la nécessité d'un ressourcement au contact des éléments naturels. Cette réconciliation constituera d'ailleurs l'un des principes énoncés dans *La Charte d'Athènes* élaborée à partir de 1933, et publiée en 1943, qui tente de synthétiser les fondements de l'urbanisme moderne.

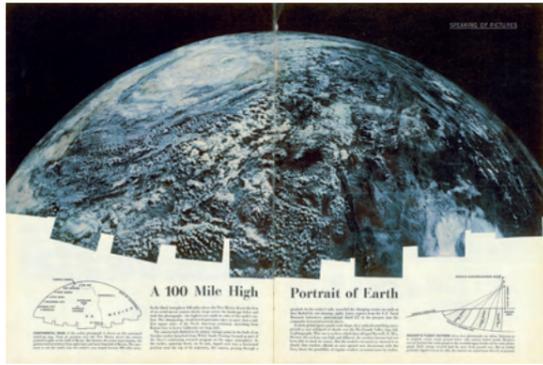


## V. NATURE MENACÉE ET NATURE RÉPARATRICE

Dans les décennies qui suivent la Seconde Guerre mondiale se font jour des perceptions contrastées de la nature. D'un côté, celle-ci apparaît comme menacée par la croissance industrielle et la pollution, dont la biologiste américaine Rachel Carson dénonce les ravages dans son ouvrage *Silent Spring* [*Printemps silencieux*] paru en 1962. De l'autre, on lui attribue le pouvoir de réparer les dommages les plus graves faits à l'environnement. Nature menacée et nature réparatrice : c'est en relation avec ce double regard qu'il convient d'interpréter l'organisation des premiers sommets mondiaux consacrés à l'état préoccupant de la planète dans les années 1970-1980 et le développement quasi simultané de projets de requalification de sites pollués – qu'il s'agisse d'anciennes zones industrielles ou de décharges publiques, en ayant recours au traitement des eaux et à la végétalisation.

Couvrant généralement des espaces assez vastes, ces projets de requalification conduisent à envisager une pratique différente de l'urbanisme, fondée sur la prise en compte de la nature et du paysage au lieu d'accorder la primauté au bâti. Cette approche, souvent dénommée « urbanisme paysager », connaît un succès grandissant dans des pays comme les États-Unis ou la France. Elle semble en effet permettre de relever le défi face à une urbanisation de plus en plus étendue et diffuse qui met à mal la conception traditionnelle de la ville.

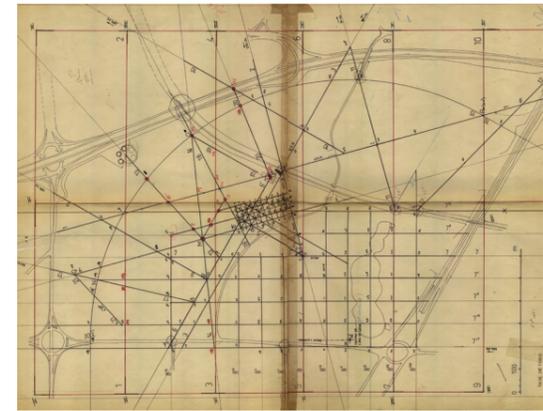
Parc départemental du Sausset, Aulnay-sous-Bois et Villepinte (Seine-Saint-Denis),  
Claire et Michel Corajoud, paysagistes, ouvert en 1981 - en cours, photographie Gérard Dufresne.  
© École nationale supérieure de paysage de Versailles



« A 100 Miles High Portrait of Earth » [« Portrait de la Terre pris à 100 miles de distance »], *Life Magazine*, 5 septembre 1955. © D.R.



The High Line, New York (États-Unis), Diller Scofidio + Renfro, architectes, James Corner Field Operations, paysagiste, photographie Iwan Baan, 2009. © Iwan Baan



Dessin « Mode de tracé des axes du Parc », décembre 1980. Parc départemental du Sausset, Aulnay-sous-Bois et Villepinte (Seine-Saint-Denis), Claire et Michel Corajoud, paysagistes, ouvert en 1981- en cours. © École nationale supérieure de paysage de Versailles.

## SPACESHIP EARTH, LE VAISSEAU SPATIAL TERRE

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le rétrécissement de la planète, qui s'était amorcé avec l'essor des réseaux de transport et de télécommunication du siècle de l'industrie – chemins de fer et télégraphe notamment –, s'accélère. Ce rétrécissement va de pair avec la perception d'une vulnérabilité nouvelle de la vie à la surface de la Terre, renforcée par l'arme atomique qui menace à présent la biosphère dans sa totalité. Une métaphore exprime ce sentiment de fragilité, celle d'une planète qui peut s'assimiler à un vaisseau spatial. L'épuisement des ressources et la pollution ainsi qu'une urbanisation incontrôlée compromettent la viabilité de ce vaisseau.

## NATURE ET REQUALIFICATION DES SITES POLLUÉS

Un certain nombre de grands projets illustrent le recours à la nature afin de requalifier des zones polluées, qu'il s'agisse de sites industriels ou de décharges publiques définitivement fermés après des décennies d'usage. Parmi eux, celui de la région industrielle de la Ruhr, en Allemagne (land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie), occupe une place particulière, en raison de l'importance historique des sites qu'il concerne et du caractère pionnier des choix effectués. La requalification de Freshkills, sur Staten Island, la décharge à ciel ouvert dans laquelle la ville de New York avait accumulé ses déchets pendant une cinquantaine d'années sans se soucier des dégâts infligés à l'environnement, se révèle tout aussi emblématique. Les deux projets illustrent notamment l'impossibilité de revenir à un état originel des sites. Réparer n'est pas effacer toutes les cicatrices.

## VERS UN URBANISME PAYSAGER

À partir des années 1990 se développe aux États-Unis un urbanisme fondé sur la prise en compte des éléments naturels et de la dimension paysagère, dénommé *landscape urbanism* (« urbanisme paysager »). Les opérations de requalification jouent un rôle clef dans la naissance de l'urbanisme paysager, en montrant que les pratiques paysagères permettent concrètement de réarticuler et de redonner une cohérence à des territoires urbains décousus, hétérogènes, souvent en déshérence. Mais son champ d'application s'étend bien au-delà de ces cas extrêmes. En France, ses principes sont testés avec succès à l'occasion de la création de grands parcs ou de zones urbanisées investies d'une fonction structurante à l'échelle de la métropole.



## VI. LES NATURES URBAINES CONTEMPORAINES ET LEURS ENJEUX

Au cours de la dernière décennie, la crise climatique s'accéléralant, la nature ou plutôt les natures urbaines contribuent à répondre aux aspirations des citoyens et font l'objet de multiples projets qui participent durablement à l'habitabilité des villes, menacée par les inondations, la pollution et les îlots de chaleur. Face à ces défis, la nature s'assimile alors à une infrastructure vitale. Elle doit aussi créer les conditions d'une cohabitation harmonieuse dans laquelle l'écologie doit occuper une position privilégiée.

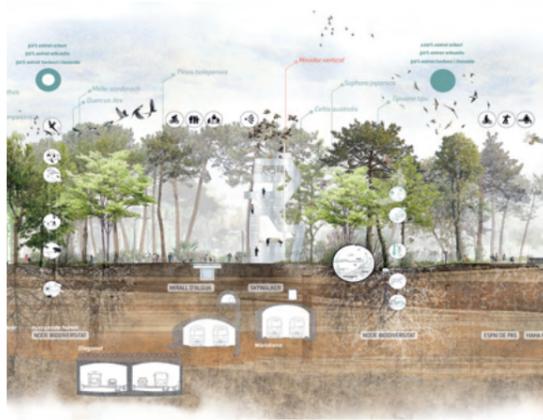
Dans ce contexte, les enjeux ont évolué. Alors qu'elle avait jusque-là une place relativement marginale dans les préoccupations des aménageurs, la question du sol est devenue centrale. Celle de la maîtrise de l'eau sous ses différentes formes se pose également de manière nouvelle. Quant au végétal, les impératifs de biodiversité conduisent à prendre en compte sa présence sans forcément la planifier ni la dessiner.

Les jardins et les parcs se transforment afin de jouer sur les possibilités qui naissent de cette conception élargie des natures urbaines. Des associations inédites entre le végétal et l'architecture se forment par ailleurs. Les éléments naturels s'organisent désormais selon des figures qui se diversifient, des rues désimperméabilisées et plantées aux corridors écologiques, des immeubles végétalisés aux forêts urbaines.

Un tel ensemble de possibilités rend nécessaire l'invention d'autres manières de planifier la ville, plus ambitieuses et plus souples, conjuguant grandes orientations et aménagements ponctuels. Les outils numériques apportent leur contribution à ce changement de direction. La ville de demain sera à la fois verte et « intelligente ».

Au-delà, cette nouvelle approche de la ville est indissociable de valeurs d'urbanité fondées sur un contrat social élargi ménageant une place aux plantes, aux animaux, et plus généralement à toutes les entités non humaines qui conditionnent la qualité de vie des citoyens. Un tel contrat s'établit de multiples façons aujourd'hui ; agriculture urbaine et jardins partagés en esquisser les contours.

Jardin Joyeux, quartier de La Maladrerie à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis),  
Wagon Landscaping Paysagistes, 2015, photographie. © Yann Monel



Parc de la Plaça des Gloriès, coupe, Barcelone (Espagne), Agence Ter (mandataires), Ana Coello, Factors de Paisatge, Manuel Colominas, paysagistes, 2014. © Agence Ter



Bridgefoot Street Park, Dublin (Irlande), DFLA, paysagistes, 2016-2022, photographie Paul Tierney, 2021. © DFLA/Paul Tierney

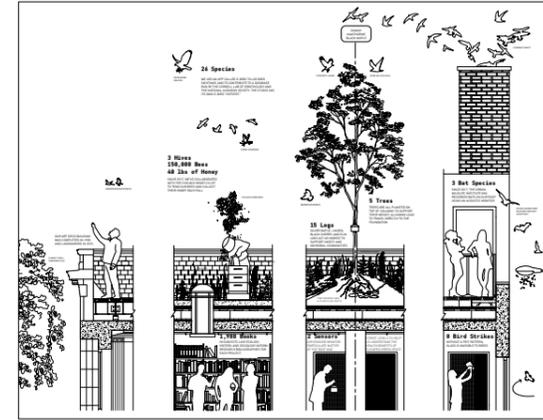
## ÉLÉMENTS : SOL, EAU, VÉGÉTATION

Le sol, l'eau et la végétation apparaissent comme les constituants de base de la ville verte. La prise en compte du sol constitue un enjeu majeur. Le changement climatique entraîne une forte demande de désimperméabilisation et de renaturation pour lutter contre les îlots de chaleur et permettre une meilleure absorption des précipitations. Mais les sols ainsi découverts sont souvent pollués. L'eau pose des problèmes tout aussi complexes. Elle doit être évacuée en grande quantité, notamment lors d'événements météorologiques extrêmes.

Il faut également la conserver et la traiter afin de pouvoir la consommer. Quant à la végétation, il convient de repenser sa présence en matière de biodiversité garante de résilience. Quelle place réserver dans ce cadre aux espèces non planifiées, souvent invasives? Là encore, la réponse n'est pas simple à apporter. À l'échelle de la ville ou de la région, le sol, l'eau et la végétation forment des trames qualifiées respectivement de brunes, bleues et vertes par les aménageurs. Se recouvrant fréquemment, celles-ci peuvent être assimilées à des infrastructures garantes de la bonne santé des citoyens.

## LES NOUVELLES FIGURES DE LA VILLE VERTE

L'importance prise par la régénération des sols, le traitement de l'eau et la biodiversité végétale conduit à repenser les figures traditionnelles du jardin et du parc. Certains aménagements portent d'autre part la marque d'un souci de recyclage des matériaux de la ville. Plus généralement, de nombreuses séquences végétalisées voient leur statut évoluer lorsqu'elles s'intègrent à des corridors écologiques ou à des forêts urbaines. Les figures de la ville verte se multiplient et s'hybrident. Elles amènent à reconsidérer l'urbanisme en profondeur. Peut-être convient-il à ce propos de renoncer à la démarche compositionnelle classique au profit d'un travail de repérage de ressources stratégiques naturelles, susceptibles d'être mises en relation les unes avec les autres, grâce à un traitement faisant primer la biodiversité et les capacités de circulation des espèces végétales et animales.



«Toit-prairie» de l'agence Studio Gang, coupe de principe, Chicago (États-Unis), Studio Gang, architectes, 2016. © Studio Gang

## NATURE ET ARCHITECTURE

Aujourd'hui, la nature ne joue pas seulement un rôle infrastructurel. Elle recouvre souvent les murs, les balcons et les toits des immeubles. Des murs végétalisés de Patrick Blanc aux parois biodiversitaires de l'agence ChartierDalix, les solutions techniques sont nombreuses. Elles peuvent contribuer efficacement à atténuer les effets du changement climatique. Le succès rencontré par ces associations entre le bâti et le végétal témoigne d'un réel besoin de proximité avec la végétation, incluant les insectes et les oiseaux qu'elle abrite. Elle vient à l'appui de l'hypothèse biophilique avancée par le biologiste et entomologiste américain Edward Osborn Wilson, qui veut que les humains éprouvent spontanément du bien-être au contact de la nature.



Aménagement de la forêt urbaine place de Catalogne, Paris, 14<sup>e</sup> arrondissement, photographie Guillaume Bontemps, 2024. © Guillaume Bontemps/Ville de Paris

## REPENSER LA VILLE AVEC LA NATURE : L'EXEMPLE PARISIEN

Comment accroître la place de la nature dans l'une des villes les plus denses du monde, ville où les questions patrimoniales prennent de surcroît une importance particulière? Avec ses 1883 hectares d'espaces verts ouverts au public, Paris offre actuellement 8,6 m<sup>2</sup> par habitant. Or le Plan local d'urbanisme bioclimatique de la Ville de Paris ambitionne de porter ce ratio à 10 m<sup>2</sup> par habitant. Il faut trouver pour cela 300 hectares de plus d'ici 2040.

Dans ce contexte, l'un des aspects les plus frappants de la politique parisienne réside dans la volonté de penser la place de la nature bien au-delà des alignements d'arbres, des jardins et des parcs, qu'il s'agisse de désimperméabiliser les cours d'école, de végétaliser certaines rues ou de créer des forêts urbaines à différentes échelles.

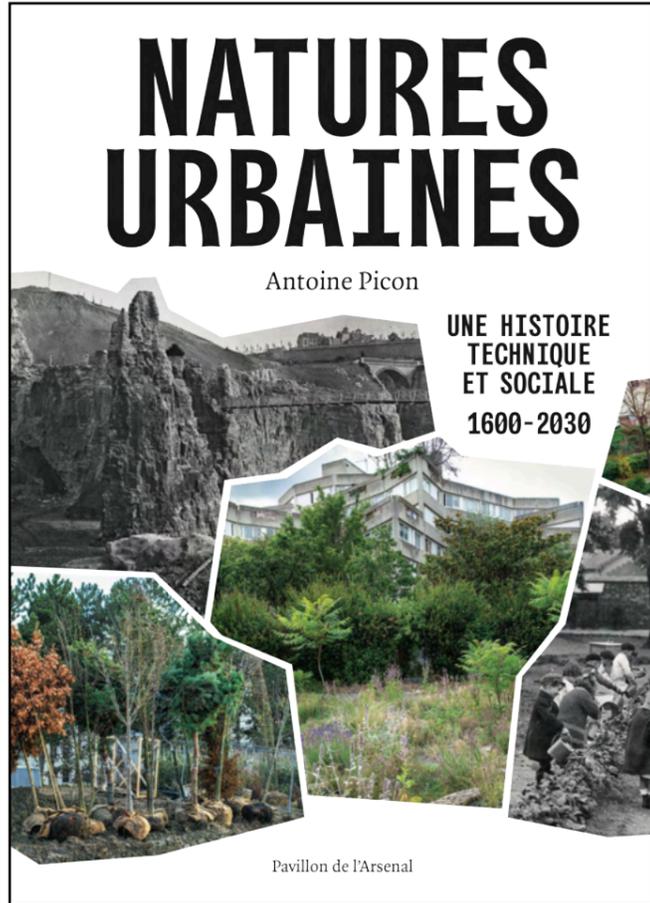


## VII. VERS UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL

La biophilie contemporaine va fréquemment de pair avec le désir de redéfinir des liens sociaux altérés par les modes de vie actuels et l'isolement qu'ils provoquent. Lieu par excellence de la solitude moderne, la ville est aussi celui de l'espérance de voir ressurgir un esprit communautaire qu'aurait mis à mal l'industrialisation. Mettre les mains dans la terre, ensemer, planter et arroser font figure d'antidotes au repli sur soi engendré notamment par l'usage immodéré des outils numériques, smartphones en tête.

Cette dimension est par exemple présente dans des pratiques comme l'agriculture urbaine. Par l'intermédiaire des jardins partagés et des fermes urbaines se recherche une façon de vivre ensemble inséparable du contact avec la nature. Allant plus loin, des voix s'élèvent pour réclamer un nouveau contrat social qui inclurait à la fois les humains et les non-humains qui conditionnent leur existence, plantes et animaux, mais aussi rivières, forêts et montagnes dont il convient de ménager les droits. Tandis que la notion de contrat social, apparue au XVIII<sup>e</sup> siècle et théorisée par Jean-Jacques Rousseau, avait accompagné la naissance des idéaux modernes de citoyenneté, sa redéfinition doit conduire à un élargissement de l'arène politique. Il reste à savoir comment traduire concrètement cette aspiration en donnant la parole aux non-humains. La question est posée et la ville constitue l'un des lieux où s'esquissent des éléments de réponse.

« Agro-poésie » à La Ferme du Bonheur, Nanterre, le 22 juillet 2022, photographie Cyril Zannettacci.  
© Cyril Zannettacci / VU'



*Natures urbaines*  
*Une histoire technique et sociale*  
 1600-2030

Éditions du Pavillon de l'Arsenal

Sous la direction d'Antoine Picon, Directeur de recherches à l'École des Ponts ParisTech et Professeur à la Graduate School of Design de l'Université Harvard

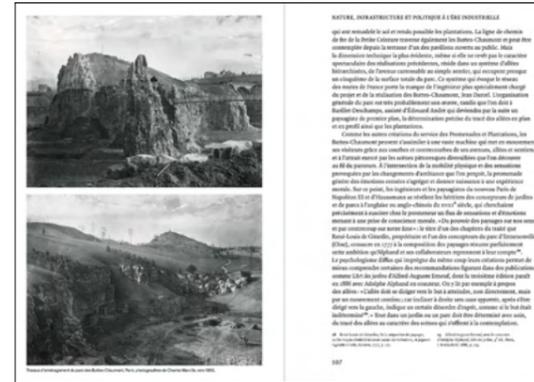
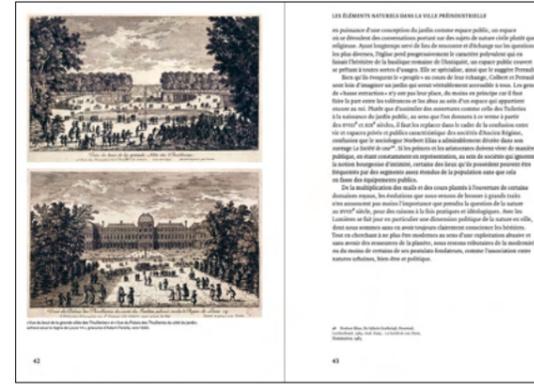
Design graphique : deValence

Date de parution : avril 2024  
 Format : 17 x 24 cm  
 320 pages - 150 illustrations environ  
 Langue : Français  
 Prix de vente public : 36 euros  
 ISBN : 978-2-35487-076-8  
 © Pavillon de l'Arsenal, avril 2024

Contact distributeurs :  
 libraire@pavillon-arsenal.com  
 +33 (0)1 42 76 33 97

Depuis plus de trois siècles, se pose la question de la place de la nature dans l'aménagement des villes. Des premiers jardins ouverts au public à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, comme les Tuileries à Paris ou Hyde Park à Londres, aux forêts urbaines contemporaines, les réponses apportées par les architectes, ingénieurs, paysagistes et leurs commanditaires sont inséparables de préoccupations sociales. En même temps qu'elle contribue à l'hygiène publique, la nature participe à créer des liens entre les citadins.

L'histoire révèle également la dimension technique de ces jardins et parcs urbains, inséparable par exemple des plantations de Paris sous le Second Empire ou de la création de Central Park à New York à la même époque. Face à la crise climatique actuelle, la nature joue un rôle central. Étudier l'évolution de la ou des natures urbaines, c'est aussi s'interroger sur le devenir des villes.



# AUTOUR DE L'EXPOSITION

Pour le printemps-été 2024, le Pavillon de l'Arsenal met la nature au centre de ses espaces d'exposition et de ses réflexions urbaines. La manifestation s'inscrit au sein d'une programmation plus large explorant les enjeux du vivant à travers différents temps et médias : exposition, ouvrage, rencontres professionnelles, workshop étudiants, activités jeune public... En parallèle des analyses historiques, techniques, sociales et politiques des transformations urbaines pour végétaliser la ville, l'exposition tente de montrer que la nature peut aussi être une force réparatrice pour les villes et leurs habitants.

Partageant l'envie de transmettre les bienfaits écologiques, sanitaires et sociaux de la végétalisation, le Pavillon de l'Arsenal invite *Merci Raymond*, jardiniers urbains créatifs, à animer des ateliers participatifs tout public. Installés dans un espace de l'exposition dédié, ils proposent à chacun.ne de se reconnecter à la nature à l'échelle de son propre habitat ou territoire.



Ateliers jeune public à destination des scolaires, centres de loisir et familles



Visites guidées grand public par des médiateurs étudiants en école d'architecture



Ateliers graines, sols, kokedama et hôpital des plantes par *Merci Raymond*



Conférence avec Antoine Picon, commissaire de l'exposition «Natures urbaines»

# GÉNÉRIQUE ET REMERCIEMENTS

Exposition créée par le Pavillon de l'Arsenal  
Centre d'architecture et d'urbanisme  
de Paris et de la métropole parisienne  
Association loi 1901

Patrick Bloche  
Adjoint à la Maire de Paris  
Président

Commissariat général  
Marion Waller, Directrice générale  
Marianne Carrega, architecte, Adjointe  
à la Directrice générale, Directrice des éditions  
Jean-Sébastien Lebreton, architecte, Directeur des  
expositions  
Sophie Civita, designer, responsable de production  
Mathilde Charles, architecte, chargée de production  
Pablo Fillit, architecte, chargé de production  
Léa Baudat, responsable de la documentation  
Valentine Schmitt, chargée de documentation

Communication  
Estelle Sabatier, Directrice des publics, de la  
communication,  
des événements et du numérique  
Éline Latchoumy, designer, responsable  
de la communication et du numérique  
Marie Gagnaire, chargée de communication  
Camille Surribas, chargée de communication et des  
événements  
Gabriel Perus, stagiaire

Librairie - Boutique  
Carles Hillairet, responsable de la librairie  
Morgane Meffe, assistante

Comptabilité : Frédérique Thémia  
Secrétariat : Bozena Schaal

Commissariat scientifique  
Antoine Picon,  
architecte, ingénieur et historien

Design graphique  
deValence

Secrétariat de rédaction  
Isabelle Havard

Traduction  
Claudio Cambon

Scénographie  
Pavillon de l'Arsenal

Ateliers graines, sols et kokedama  
Merci Raymond

Réalisation  
Montage et accrochage : Art Composit  
Impression : BSMD Avant-Garde  
Sérigraphie : Sacré Bonus  
Cadres : Atelier Cédric Desrez  
Transport : Transports Marché  
Transferts : Couleur & Communication  
Photogravure : Fotimprim  
Audiovisuel : Big Bang  
Éclairage : SET Alain Pousson,  
Jean Grandisson, Xavier Cajazzo,  
Sébastien Marseille, Rodrigue Rosemont

Le Pavillon de l’Arsenal et le commissaire scientifique remercient chaleureusement l’ensemble des architectes, paysagistes, urbanistes, ingénieurs, artistes et photographes qui ont apporté leur contribution à cette exposition.

Ainsi que les institutions et sociétés auxquelles nous avons fait appel : L’Atelier parisien d’urbanisme, l’Adagp, l’AFP, Alamy, les Archives de la Mairie de Toulouse, les Archives départementales des Yvelines, Bath in Time, la Bibliothèque Carré d’Art-Ville de Nîmes, la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, la Bibliothèque de l’Institut national d’histoire de l’art, la Bibliothèque nationale de France, la Boston Public Library, Bridgeman Images, la British Library, le British Museum, Cédias- Musée social, le CIVA-Brussels, la Cité de l’architecture et du patrimoine-Archives d’architecture contemporaine, le Conservatoire national des arts et métiers, The Cultural Landscape Foundation, l’École nationale des Ponts et Chaussées, l’École nationale supérieure de paysage, The Estate of R. Buckminster Fuller, la Fondation Le Corbusier, la Galerie Alain Gutharc, la Galerie Chantal Crousel, la galerie Delalande, la galerie Les Filles du Calvaire, la Galerie Nathalie Obadia, Hampstead Garden Suburb Trust, Harvard University – Collection of Historical Scientific Instruments, Hertfordshire Archives and Local Studies, la Library of Congress /London Picture Archive, The Met Museum, le MIT Senseable City Lab, le Musée Carnavalet-Histoire de Paris, les Musées de Langres, le Musée du Louvre, The Museum of Modern Art à New York, le Muséum national d’Histoire naturelle, le Musée du Prado, le Musée du temps de Besançon, NYC Municipal Archives, la New York Historical Society, The New York Public Library, Paris-Musées, la Réunion des Musées nationaux, le RIBA, la Robert Rauschenberg Foundation, Roger-Viollet, SOC – Société d’objets cartographiques, le Studio Giuseppe Penone, Universitätsbibliothek Heidelberg, la Ville de Paris / Direction des espaces verts et de l’environnement, Direction de l’information et de la communication et Direction de la voirie et des déplacements.

et plus particulièrement : Christophe Najdovski et Alexandre Labasse, qui est à l’initiative de ce projet.

Que soient également remerciés :

Avelino Abarca, Camille Abbiateci, Frédérique Aït-Touati, Éric Alonzo, Alissa Anderson, Alexandra Arènes, Heliana Angotti Salgueiro, Éric Belouet, Charles Birnbaum, Nolwenn Bogaert, Myriam Boutry, Neil Brener, Fanny Calley, Danny Casseau, Elijah Chilton, Olivier Caumont, Guillaume Cloez, Thierry Cornu, Vanessa de Meerler, Chloé Debauf, Éric Delalande, Arnaud Dercelles, Vineet Diwadkar, Manon Durand, Pénélope Estrada, Anthony Flores, Héléne Foisil, Dermot Foley, Sara Frankel, Pierre Gastou, Roman Gautier Dizambourg, Pablo Georgieff, Eleanor Gillers, Janelle Grace, Axelle Grégoire, Christophe Guglielmo, Simon Henderson, Jia Huimin, Gaspard Imbault, Siriana Jiang Guoyin, Inès Journoud, Béatrice Julien-Labruyère, Sonia Keravel, Delphine Kopczynsky, Olivier Labat, David Lacroix, Anneliese Latz, Fabienne Leclerc, Jean-Luc Le Gouallec, Luc Lessertisseur, Fatima Louli, Maria Lucrezia De Marco, Marie Magnier, Thierry Mandoul, Inès Martinel, Mhairi Martino, Danielle van Meijeren, Ségolène Merlin Raynaud, Hugo Meunier, Baptiste Miremont, Marc Montagne, Clara Negrello, Josh Pang, Patricia Pelloux, Mai Pham, Tsiky Rabenjamina, Alexandre Ragois, Guillaume Saquet, Hanna Sorsa-Sautet, Michael Sotnikov, Audrey Stefani, Suzanne Tóth-Pál, Didier Travier, Sébastien Tournadre, Yann-Franch Vauleon, Sylvie Vermeulen, Nord Wennerstrom.

Le Pavillon de l’Arsenal et le commissaire scientifique adressent leurs remerciements tout particuliers à la Métropole du Grand Paris, Astredhor, EDF et Merci Raymond pour leur soutien à cette manifestation.

En collaboration avec



En partenariat avec



Exposition 24 avril – 29 septembre 2024

Entrée libre

**PAVILLON DE L'ARSENAL**

21 Boulevard Morland

Paris 4 [pavillon-arsenal.com](http://pavillon-arsenal.com)

